



AGENDA 41 AGRI 2030

ATTRACTIVITÉ - TRANSITION - ÉNERGIE



ATTRACTIVITÉ

TRANSITION



ÉNERGIE &
CLIMAT



L'agriculture joue un rôle essentiel en fournissant une alimentation de haute qualité, sûre et transparente, qui se classe parmi les meilleures à l'échelle mondiale. En restant fidèles à notre héritage, nous sommes confrontés au défi impérieux de préserver l'équilibre écologique et la santé.

Si autrefois notre objectif était de prévenir la faim, il est désormais primordial de protéger nos ressources naturelles limitées et de reconsidérer notre système alimentaire du producteur au consommateur. L'avenir de notre secteur agricole repose sur une élévation encore plus grande des normes de production, en réduisant l'usage des pesticides, en optimisant la gestion de l'eau et en accordant une attention accrue au bien-être animal.

Philippe Gouet

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher



L'agriculture est un pilier de l'identité et de l'économie de notre département. Elle traverse aujourd'hui de profonds changements qu'il convient d'accompagner.

Pour relever ces défis, il est essentiel de garantir un accès équitable à l'eau, ressource vitale pour nos exploitations, grâce à une politique concertée avec les partenaires et les usagers. Le développement des énergies renouvelables s'inscrit également dans cette démarche de transition, pour soutenir la diversification et créer de la valeur sur nos fermes.

Dans le même temps, il est essentiel de renforcer l'attractivité du territoire pour attirer de nouveaux porteurs de projets et favoriser le renouvellement des générations. Cela passe aussi par la relocalisation de l'alimentation, notamment en consolidant les circuits de proximité et l'approvisionnement en produits locaux des établissements scolaires. Ensemble, agissons pour une agriculture durable au service de notre territoire.

Edouard Legras

Président de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher

Recouvrant près de 285 000 hectares, **soit 44 % du territoire départemental**, les surfaces agricoles sont au cœur de la gestion des ressources naturelles et du patrimoine vivant qui constitue leur ressource première. Condition de développement économique, de cohésion sociale et de protection du cadre de vie, **la transition vers un modèle de développement durable** est le plus grand défi politique et économique à relever pour le XXI^e siècle.

Le conseil départemental a décidé de s'engager dans la mise en œuvre d'un **Agenda 2030** afin de définir les perspectives départementales de demain face aux urgences environnementales, sociales et climatiques. La chambre d'agriculture, quant à elle, porte un **projet stratégique agricole pour 2025** élaboré à partir des travaux des élus et du Projet Agricole Départemental (PAD), travaillé avec les organisations professionnelles agricoles.

Pour aller plus loin et confirmer cette place importante de l'agriculture et de la forêt sur l'ensemble du territoire, répondre aux enjeux de demain et accompagner les exploitations agricoles et forestières dans la conduite de leur propre transition, le conseil départemental et la chambre d'agriculture ont décidé de mener un travail conjoint pour définir un plan d'actions concret sur ces domaines : **l'Agenda 41 – Agri 2030**.

Ainsi, un groupe de travail composé d'élus des deux entités s'est réuni entre septembre et novembre pour écrire ce programme d'actions commun, décliné en trois grands axes : **l'attractivité, la transition des systèmes, l'énergie et le climat**.

Cette feuille de route est une première étape dans l'accompagnement de la transition de l'agriculture et de l'alimentation vers 2030. Ainsi, cet agenda évoluera en fonction de l'avancée de la concertation avec les autres maillons territoriaux.

Enfin, nous avons travaillé dans le souci de répondre aux finalités suivantes définies en commun par l'ensemble des élus :

- ▶ Pour des entreprises agricoles viables et vivables, et transmissibles
- ▶ Pour assurer notre souveraineté alimentaire
- ▶ Pour s'adapter aux nouvelles demandes sociétales
- ▶ Pour créer de la valeur sur les territoires
- ▶ Pour s'adapter aux changements climatiques
- ▶ Pour limiter l'impact des pratiques agricoles sur les ressources et le bilan carbone

Attractivité



Développer un **PLAN DE COMMUNICATION** sur
l'agriculture du département



Proposer un **PLAN STRATÉGIQUE** pour **attirer
des talents**, accompagner leur montée en
compétences et **les garder sur notre territoire**



Maintenir le **MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES
AGRICOLES ET PARA-AGRICOLES** tout en développant
l'**approvisionnement local**



Permettre le **DÉVELOPPEMENT ET L'ENTRETIEN DES
RÉSEAUX** pour et avec les agriculteurs



Accompagner les agriculteurs dans l'**AMÉNAGEMENT
PAYSAGER** de leurs exploitations et permettre
le **maintien d'un paysage** départemental agréable



Connecter AGRICULTURE ET TOURISME



dans toutes ses dimensions et ses atouts.

Attractivité

Développer un **PLAN DE COMMUNICATION** sur l'agriculture du département

- **A1** Communiquer sur l'agriculture du département (respectueuse de l'environnement, agri-tourisme, filières engagées, de qualité, etc.) et sur les événements/manifestations associés. **Engagée**
- **A2** Créer une identité (culinaire) pour le Loir-et-Cher et définir des actions de communication.
- **A3** Être en veille sur le soutien aux actions de communication (appuis, financements, etc.).

Proposer un **PLAN STRATÉGIQUE** pour attirer des talents, accompagner leur montée en compétences et les garder sur notre territoire

- **A4** Développer un schéma territorial sur le renouvellement des générations, l'installation et le développement de filières, tout en prenant en compte les orientations agricoles.
- **A5** Repérer, attirer et former les talents en agriculture et favoriser l'accueil de candidats à l'installation et au salariat. **Engagée**
- **A6** Travailler avec l'agence d'attractivité pour prendre en compte les besoins des familles pour des candidats à l'installation et au salariat. **Engagée**
- **A7** Aider à l'amélioration des outils d'accompagnement autour de la présentation des offres d'exploitation à reprendre.
- **A8** Entretenir et soutenir les initiatives collectives des agriculteurs (associations, etc.).

Maintenir le **MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES AGRICOLES ET PARA-AGRICOLES** tout en développant l'**approvisionnement local**

- **A9** Travailler sur le maintien des exploitations disposant d'une haute technicité ou encore d'un savoir-faire important.
- **A10** Réaliser des actions de transmission de technicité via du mentorat. **Engagée**
- **A11** Développer l'approvisionnement local, dans sa dimension régionale, avec les Industries AgroAlimentaires présentes sur le territoire, mais également l'approvisionnement local de la restauration hors domicile. **Engagée**
- **A12** Travailler sur le maintien des services permettant le développement d'une agriculture durable sur le territoire (vétérinaires ruraux, laboratoires d'analyses, etc.). **Engagée**

Attractivité

Permettre le DÉVELOPPEMENT ET L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX pour et avec les agriculteurs

- **A13** Développer et entretenir les réseaux routiers, les réseaux de collecte des eaux (fossés) et les chemins.
- **A14** Réfléchir à la structuration des points sources pour le développement des installations de production d'énergies durables.
- **A15** Mener une concertation entre agents du conseil départemental et agriculteurs sur l'entretien des bords de route.

Accompagner les agriculteurs dans l'AMÉNAGEMENT PAYSAGER de leurs exploitations et permettre le maintien d'un paysage départemental agréable

- **A16** Accompagner les agriculteurs dans l'entretien des linéaires écologiques (haies, bords de chemins, routes, etc.). **Engagée**
- **A17** Accompagner les agriculteurs dans l'aménagement paysager de leurs exploitations (changement climatique, attractivité touristique, vente directe).
- **A18** Coordonner des actions entre gestionnaires des routes et agriculteurs pour limiter le développement de plantes invasives. **Réalisée**

Connecter AGRICULTURE ET TOURISME

- **A19** Construire et promouvoir une offre "agri-tourisme vert".
- **A20** Travailler avec les agriculteurs pour développer l'accueil dans les exploitations.
- **A21** Travailler avec les locomotives départementales touristiques pour promouvoir les produits et les pratiques agricoles départementales.
- **A22** Se connecter aux grands événements départementaux culturels et sportifs.

Transition



Structurer des **FILIÈRES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES** au niveau départemental avec les collectivités pour assurer une rentabilité des **productions agricoles actuelles et à venir**



Mettre en place un **AGRIVOLTAÏSME DÉPARTEMENTAL VERTUEUX**



Construire un **PARTENARIAT TERRITORIAL** pour s'adapter aux évolutions des **risques incendie et autres risques naturels**



Pérenniser la **POLITIQUE DE GESTION DE L'EAU DÉPARTEMENTALE VERTUEUSE** définie dans la « cellule Eau » animée par la Préfecture



Travailler ensemble au **maintien de l'eau** sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire pour **ASSURER TOUS LES USAGES D'ICI 2050**



Accompagner des programmes d'actions départementaux pour améliorer la **QUALITÉ DE L'EAU**



Transition

Structurer des **FILIÈRES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES** au niveau départemental avec les collectivités pour assurer une rentabilité des **productions agricoles actuelles et à venir**

- **T1** Accompagner le développement et la mutation de productions répondant au maximum aux finalités des transitions en agriculture :
 - travailler sur l'émergence de nouvelles filières, **Engagée**
 - étudier les conditions pour conforter les filières existantes.
- **T2** Développer et soutenir les prestations pour service environnemental.

Mettre en place un **AGRIVOLTAÏSME DÉPARTEMENTAL VERTUEUX**

- **T3** Maintenir la production agricole dans un schéma de rentabilité agricole viable et respectueux d'un point de vue environnemental. **Réalisée**
- **T4** Partager la valeur au niveau territorial.
- **T5** Créer des services d'accompagnement pour les porteurs de projet. **Réalisée**

Construire un **PARTENARIAT TERRITORIAL** pour s'adapter aux évolutions des **risques incendie et autres risques naturels**

- **T6** Élaborer une convention départementale déclinable au niveau local. **Engagée**

Pérenniser la **POLITIQUE DE GESTION DE L'EAU DÉPARTEMENTALE VERTUEUSE** définie dans la « cellule Eau » animée par la Préfecture

- **T7** Travailler ensemble en amont des réunions de cette cellule pour préparer une position partagée sur l'agriculture. **Réalisée**
- **T8** Partager des données pour études, projets... **Engagée**
- **T9** Étudier la mise en place d'un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en vue de l'élaboration d'infrastructures de stockage multi-usages.

Transition

Travailler ensemble au maintien de l'eau sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire pour **ASSURER TOUS LES USAGES D'ICI 2050**

- **T10** Accompagner le développement de pratiques agricoles limitant l'utilisation d'eau, le ruissellement, ...
- **T11** Travaux sur les ouvrages, les cours d'eau.
- **T12** Accompagner les porteurs de projet de création d'une infrastructure de stockage :
 - sur l'étude environnementale préalable à la création, **Engagée**
 - sur l'insertion paysagère.
- **T13** Maintenir l'accès à l'eau pour les élevages (éviter les ruptures) : poursuivre le développement du maillage des réseaux d'eau potable en lien avec les intercommunalités / syndicats d'adduction... **Engagée**
- **T14** Garantir l'accès à l'eau pour les productions spécialisées afin de garantir la viabilité de l'atelier.

Accompagner des programmes d'actions départementaux pour améliorer la **QUALITÉ DE L'EAU**

- **T15** Accompagner et maintenir l'agriculture dans les zones des ouvrages prioritaires. **Réalisée**

Énergie & climat



Méthabraye 41

Développer l'**AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE** du territoire
(dont la production d'énergies renouvelables)



Diminuer l'utilisation d'**ÉNERGIES CARBONÉES** dans
les exploitations agricoles



Structurer les **RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT**
en énergies



Relocaliser l'**ALIMENTATION**



Augmenter les moyens pour **CAPTER LE CARBONE**



Développer l'**AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE** du territoire (dont la production d'énergies renouvelables)

- **E1** Produire et valoriser la biomasse agricole locale (sans altérer la production alimentaire).
- **E2** Rendre autonomes en énergies toutes les fermes du Loir-et-Cher et utiliser les ressources des fermes pour la production d'énergies renouvelables.
- **E3** Identifier un schéma départemental structurant de valorisation du gaz et mettre en cohérence la production par des méthaniseurs locaux. **Réalisée**
- **E4** Participer à la création de boucles locales de production et de consommation pour les énergies renouvelables :
 - stocker de l'énergie produite localement pour une consommation locale,
 - développer les stations Gaz Naturel Véhicule (GNV) locales,
 - travailler sur la récupération des calories en développant des partenariats avec les industries émettrices.

Diminuer l'utilisation d'**ÉNERGIES CARBONÉES** dans les exploitations agricoles

- **E5** Accompagner la baisse de la consommation d'énergies fossiles : **Engagée**
 - aider à la réalisation de diagnostics des postes énergivores des exploitations agricoles,
 - aider à l'investissement dans un parc matériel agricole économe en énergies fossiles ou à la modification du parc existant.
- **E6** Amener les exploitations agricoles vers une autonomie dans leur approvisionnement en apports azotés/phosphorés :
 - développer des partenariats entre exploitations agricoles de différentes filières,
 - promouvoir et accompagner la baisse de la consommation d'intrants chimiques,
 - limiter les exports,
 - accompagner la recherche pour la sélection de nouvelles variétés.
- **E7** Développer la recherche et le développement sur le territoire :
 - accompagner des entreprises locales sur la recherche pour proposer des moteurs qui consomment 50 % de moins d'énergie,
 - être pilote au niveau national pour développer une alternative au Gazole Non Routier (GNR).

Structurer les **RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT** en énergies

- **E8** Faire en sorte que l'ensemble des bâtiments agricoles du département soit relié à un réseau en énergies renouvelables :
 - reconnecter des points relais,
 - refonte du réseau.
- **E9** Accompagner l'approvisionnement en énergie décarbonée pour tous les habitants du Loir-et-Cher avec le développement des stations énergies vertes sur le territoire (maillage). **Engagée**
- **E10** Développer un partenariat industries/agriculture pour récupérer de l'énergie en organisant la mise en relation pour identifier besoins/offres.
- **E11** Réaliser un diagnostic des besoins et ressources existant sur le territoire départemental : **Engagée**
 - conduire un diagnostic départemental (échelle globale),
 - accompagner financièrement les exploitations agricoles (échelle individuelle).

Relocaliser l'**ALIMENTATION**

- **E12** Évaluer les besoins pour faire évoluer les productions. **Réalisée**
- **E13** Évaluer les productions pour faire évoluer la consommation.
- **E14** Travailler avec les grandes filières et les opérateurs économiques.
- **E15** Inciter les consommateurs à consommer local et de saison.
- **E16** Structurer la logistique. **Engagée**
- **E17** Diminuer les coûts de production.

Augmenter les moyens pour **CAPTER LE CARBONE**

- **E18** Développer les sources de captage de carbone / puits de carbone. **Réalisée**
- **E19** Favoriser l'intégration de toitures végétalisées et l'utilisation du bois dans la construction de nouveaux bâtiments et/ou la conduite de rénovations.
- **E20** Favoriser le maintien de l'élevage en soutenant les collectifs et le maintien des services pour cette filière afin de maintenir les prairies et paysages bocagers. **Réalisée**
- **E21** Accompagner le développement de nouvelles cultures à longue rotation, de nouvelles essences et techniques culturales forestières. **Réalisée**
- **E22** Améliorer la gestion de la forêt privée.
- **E23** Poursuivre les programmes de replantation de haies, former à la gestion de celles-ci, valoriser la biomasse créée. **Réalisée**



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Place de la République 41020 Blois Cedex

02 54 58 41 41

agenda2030@departement41.fr

departement41.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOIR-ET-CHER

11-13-15 rue Louis Joseph Philippe 41018 Blois Cedex

02 54 55 20 00

accueil@loir-et-cher.chambagri.fr

loir-et-cher.chambres-agriculture.fr